



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====
Séance du Mardi 19 Septembre 2023 à 10 H
=====

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Mardi 19 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre - Secrétaire de Séance

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Pouvoir à Thierry CHATELIN

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Michaël PHILIBERT	Directeur Commercial et Proximité
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mardi 19 Septembre 2023 à 10 H

=====

VIII – CONVENTIONS DE PARTENARIAT

**A – ASSOCIATION GEM GALAXY – GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE
SAINT-AMAND-MONTROND**

**Participation financière projet de mobilier urbain – Quartier Les Buissonnets
SAINT-AMAND-MONTROND**

Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) GALAXY est porteur d'un projet d'installation de mobilier urbain ainsi que d'installation d'une boîte à livres, dans le quartier des Buissonnets à SAINT-AMAND-MONTROND (convention ci-jointe).

Objectifs

- Faire rencontrer des lieux et publics différents et créer du lien social,
- Echanger des savoirs et savoirs faire,
- Valoriser les capacités et compétences de chacun,
- Créer un espace de rencontres culturelles et de loisirs,
- Mutualiser les moyens

Durée

A compter du 1^{er} août 2023, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Toutes ces missions et actions se font au service des habitants du QPV, dans le cadre des piliers du contrat de ville.

Financement du projet

Val de Berry s'engage à rembourser les frais engagés pour l'installation du mobilier urbain, à GEM GALAXY, soit 1.440 euros TTC.

GEM GALAXY s'engage à concevoir une boîte à livres avec des matériaux de récupération, d'y déposer des ouvrages et de l'installer le 31 août, dernière semaine des quartiers d'été.

Est jointe la convention signée concernant ces installations de mobilier urbain ainsi que d'une boîte à livres, dans le quartier des Buissonnets à SAINT-AMAND-MONTROND.

Le financement de Val de Berry s'élève à 1 440 € TTC.

Je vous remercie d'en prendre acte.

DELIBERATION

Les membres du Bureau prennent acte de cette convention de partenariat signée avec l'association GEM GALAXY avec une participation financière de Val de Berry à hauteur de 1 440 € TTC pour rembourser les frais d'installation du mobilier urbain dans le quartier des Buissonnets à SAINT-AMAND-MONTROND.

.....
Le Secrétaire de Séance,
Thierry CHATELIN

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme
Bourges, le 19 septembre 2023
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE

PROJET AU 05.07.2023



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

L'ASSOCIATION GEM GALAXY - GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

16 rue Georges Clémenceau – 18200 ST AMAND MONTROND – tél 02.48.60.28.91

Représentée par son Président – Monsieur Olivier BINET

Mail : gem.galaxy@outlook.fr

Et

VAL DE BERRY

14 rue Jean-Jacques Rousseau – 18000 BOURGES – tél : 02.48.96.94.44

Représenté par son Directeur Général – M. Benoît LEMAIGRE

Mail : agencestamand@valdeberry.fr

PRÉAMBULE

Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) mentionnés aux articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du Code de l'action sociale et des familles sont soumis à un cahier des charges prévu à l'article L. 14-10-5 du même Code. Le GEM GALAXY répond au dernier cahier des charges en vigueur (arrêté du 18/03/2016) en application de l'article L.14-10-5 du Code de l'action sociale et des familles.

La fonction première du GEM est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social, à l'intérieur comme à l'extérieur du GEM, sur un mode de fonctionnement fondé sur une co-construction, par les membres fréquentant le GEM, des décisions relatives au GEM.

PROJET AU 05.07.2023

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet

Le GEM GALAXY s'engage à être le porteur du projet d'aménagement urbain dans le quartier des Buissonnets. Ce projet consiste en l'installation de mobilier urbain et de la construction, installation et entretien d'une boîte à livres.

Il s'agit d'une convention de partenariat établie en concertation qui a pour objectif :

- de faire rencontrer des lieux et publics différents et de créer du lien ;
- d'échanger des savoirs et savoir-faire ;
- de valoriser les capacités et compétences de chacun ;
- créer un espace de rencontre culturelle et de loisirs ;
- de mutualiser les moyens.

Article 2 – Lieu

Sur terrain derrière bâtiment n°26 rue de Verdun à ST AMAND MONTROND, propriété de VAL DE BERRY

Article 3 – Durée et résiliation

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} Août 2023, pour durée de 3 ans renouvelables.

Cette convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis d'un mois.

Article 4 – Engagements réciproques

Chaque partie s'engage à respecter et veiller au bon déroulement de la mise en œuvre de ce projet, et tout particulièrement :

- à respecter le lieu fixé pour l'aménagement urbain;
- à construire la boîte à livres et veiller à sa bonne utilisation;
- à promouvoir ce partenariat à travers des flyers, des échanges, des rencontres...
- à fournir le matériel nécessaire;
- à intervenir en cas de difficultés.

De plus, les participants s'engagent à respecter les règlements intérieurs et de fonctionnement de chaque structure.

Article 5 – Financement du projet

Il est entendu que :

- Val de Berry s'engage à rembourser au GEM GALAXY les frais engagés pour l'installation du mobilier urbain conformément au devis fourni soit un total de 1 440.00€ TTC dès réception de la facture acquittée de l'artisan.
- Le GEM GALAXY s'engage à concevoir une boîte à livres avec des matériaux de récupération, d'y déposer quelques ouvrages et de l'installer le 31 août 2023 lors de la dernière journée des quartiers d'été.

PROJET AU 05.07.2023

Article 6 – Élection de domiciles

Pour les besoins de la convention, les parties font élection de domicile en leur siège social respectif indiqué en en-tête de la présente. Toute modification devra être signifiée, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'autre partie, afin de lui être opposable.

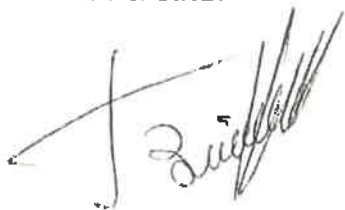
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 6 juillet 2023

En 2 exemplaires originaux,

Pour le GEM GALAXY,

Monsieur le Président,

Olivier BINET



GEM GALAXY
16 rue Georges Clémenceau
18200 ST AMAND MONTROND
Tél. 02 48 60 28 91
Mail : gem.galaxy@outlook.fr

Pour VAL DE BERRY

Le Directeur Général,

Benoît LEMAIGRE





BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mardi 19 Septembre 2023 à 10 H

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Mardi 19 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre - Secrétaire de Séance

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Pouvoir à Thierry CHATELIN

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Michaël PHILIBERT	Directeur Commercial et Proximité
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mardi 19 Septembre 2023 à 10 H

=====

VIII – CONVENTIONS DE PARTENARIAT

**B – ATELIERS GRAFF – QUARTIERS D. GERBAUD ET BUISSONNETS
SAINT-AMAND-MONTROND**

Participation logistique et financière 2023

Partenaires depuis plusieurs années, Val de Berry et le Théâtre de la Carrosserie Meunier mènent des actions dans les quartiers prioritaires de la ville.

Pour l'année 2023, des actions visuelles dans le cadre des quartiers d'été sont renouvelées. C'est avec les habitants des quartiers Didier Gerbaud et des Buissonnets à SAINT-AMAND-MONTROND, que seront réalisées des fresques murales avec des artistes tels que Disk'aérosol et Orelysz.

Val de Berry s'est engagé à mettre à disposition une aide logistique (bâtiments, accès aux énergies) et à participer financièrement à ce projet.

Est jointe la convention signée concernant cette mise à disposition et la participation financière de Val de Berry à hauteur de 800 € pour l'année 2023.

Je vous remercie d'en prendre acte.

DELIBERATION

Les membres du Bureau prennent acte de cette convention de partenariat signée avec les Ateliers Graff avec une participation financière de Val de Berry à hauteur de 800 € TTC.

.....
Le Secrétaire de Séance,
Thierry CHATELIN

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 19 septembre 2023
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE





Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONVENTION DE PARTENARIAT

Projet graff

Quartiers des Buissonnets et Didier Gerbaud à St Amand Montrond

ENTRE L'ASSOCIATION :

THEATRE DE LA CARROSSERIE MESNIER (TCM)

Dont le siège est situé 3 rue Hôtel Dieu – 18200 ST AMAND MONTROND

Association déclarée d'intérêt général SIRET 389911249000416

Représentée par sa Directrice, Solenne MERCIER

ET

VAL DE BERRY, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHER

Dont le siège est situé 14 rue Jean Jacques Rousseau – 18000 BOURGES

Représenté par son Directeur Général, M.LEMAIGRE Benoît

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIV

Objet général

Dans le cadre des Quartiers d'été 2023, les deux partenaires se sont accordés pour réaliser des fresques murales avec les habitants des quartiers :

- Didier GERBAUD : le jeudi 20 juillet, avec le graffeur Disk'aerosol, et le jeudi 17 août avec la Street artiste Orelysz sur les murs au bâtiment 3 à 5 rue Sarrault (soubassements façades avant et arrière).
- BUISSONNETS : le 3 août, avec le graffeur Disk'aerosol, et le jeudi 31 août avec la Street artiste Orelysz sur les soubassements arrière du bâtiment 26 à 32 rue de Verdun.

EN CONTREPARTIE.

VAL DE BERRY OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHER s'engage à mettre à disposition une aide logistique (bâtiment, accès aux énergies (eau, électricité ...), ainsi qu'une aide financière de : 800€ à l'association TCM pour la prestation de la réalisation de cette action visuelle.

LE THEATRE DE LA CARROSSERIE MESNIER s'engage à coordonner les ateliers avec les artistes, les accompagner dans leur projet avec les habitants et à les rémunérer pour leur travail à hauteur de 2 000€ pour les 4 fresques réalisées.

Fait en deux exemplaires le 13 juillet 2023

Pour l'Association Théâtre de la Carrosserie Mesnier

Solenne MERCIER, Directrice

Pour Val de Berry

Benoît LEMAIGRE,

Directeur Général

